



APPEL POUR LE SAUVETAGE DU SIÈCLE

ENGAGEONS NOTRE VILLE

Je, soussigné(e) **Rémi GOGUEL et Mathilde MOUCHET**
~~maire~~/ tête de liste aux élections municipales de 2026 dans la commune de **Dijon**,
m'engage à mettre en œuvre lors de mon mandat, ou à maintenir le cas échéant,
tout ou partie des mesures du Sauvetage du siècle :

- ☒ Mesure 1. Fixer **un objectif de réduction de 50 % de la consommation de produits d'origine animale d'ici 2040** dans la politique alimentaire urbaine, en l'inscrivant dans un document officiel et engageant, voté en conseil municipal (PAT, SPASER, PCAET, plan d'action alimentaire municipal ou tout autre cadre garantissant son application effective).
- ☒ Mesure 2. Instaurer **une option végétarienne quotidienne** dans les cantines scolaires (ne comportant ni viande, ni poisson).
- ☒ Mesure 3. Instaurer **deux journées végétariennes hebdomadaires** dans les cantines scolaires (ne comportant ni viande, ni poisson).
- ☒ Mesure 4. Instaurer **une journée végétarienne hebdomadaire** en restauration scolaire (à minima le plat principal ne comportant aucun produit d'origine animale).
- ☒ Mesure 5. Mener annuellement une démarche à destination du grand public et/ou des restaurateurs pour **encourager et accompagner le développement d'une alimentation plus végétale** (charte entre la ville et ses restaurateurs, festival dédié, participation au Veganuary, ou toute autre campagne de promotion à visée structurante).
- ☒ Mesure 6. Déclarer et s'engager à proposer systématiquement **une offre végétale significative dans les buffets des réceptions officielles** de la ville pour le mandat 2026-2032.
- ☒ Mesure 7. Intégrer un objectif **d'exclusion des produits issus de l'élevage sans accès au plein air** dans une stratégie d'achats publics responsables, en l'inscrivant dans un document officiel et engageant adopté par délibération en conseil municipal (SPASER, charte locale d'achats publics responsables, ou tout autre cadre garantissant cet engagement).
- ☒ Mesure 8. Intégrer un objectif **d'exclusion des produits issus de la pisciculture intensive** dans une stratégie d'achats publics responsables, en l'inscrivant dans un document officiel et engageant adopté par délibération en conseil municipal (SPASER, charte locale d'achats publics responsables, ou tout autre cadre garantissant cet engagement).

Date et signature : **26 février 2026**

Dijon Avenir

Bifurquer • Inspirer • Protéger

[Communiqué]

Dijon, le 26 février 2026

Réduire la consommation de produits d'origine animale : une éthique, autant qu'un facteur de sécurité alimentaire

Sollicitée par l'association L214 comme les autres listes se présentant aux municipales dans les grandes villes quant à sa position au sujet de la cause animale, la liste citoyenne et participative "[Dijon Avenir : Bifurquer, Inspirer, Protéger](#)" remet en perspective l'écologie profonde sur laquelle s'ancre sa vision d'avenir, avec la reconnaissance de la valeur intrinsèque du vivant et démontre que la végétalisation du régime alimentaire est une condition pour arriver massivement à une très forte autonomie alimentaire du bassin de vie dijonnais.

Face à la convergence des crises du monde physique (changement climatique, effondrement de la biodiversité, explosion des pollutions, épuisement des ressources), auxquelles s'ajoutent la crise économique, sociale et démocratique, la liste citoyenne et participative "[Dijon Avenir : Bifurquer, Inspirer, Protéger](#)" veut protéger les habitant·e·s en stoppant la poursuite dans la démesure du capitalisme prédateur qui **creuse les inégalités**, aggrave les **conflits pour les ressources** et **détruit le vivant**, par la bifurcation vers un modèle de post-croissance.

Notre écologie est Profonde, Populaire, Protectrice, pour une société en harmonie avec la nature et qui cultive les liens, les solidarités et le soin entre habitant·e·s. Une économie protectrice où les décisions sont prises ensemble et où les richesses sont équitablement partagées afin de pouvoir prospérer sans croissance, en reconnaissant la valeur intrinsèque du vivant.

Aussi, nos [propositions pour vivre mieux](#) rejoignent les préoccupations des militant·e·s de la cause animale.

Notre engagement est de garantir aux Dijonnais·es la satisfaction de leurs besoins vitaux et leurs sécurités, dont **l'accès à une nourriture de qualité et en quantité suffisante**. Actuellement, le territoire est dépendant à plus de 90 % de la nourriture importée de loin, voire de très loin. Pour faire face à la convergence de crises en cours et à venir, nous fixons comme objectif de passer de 8 à 80 % l'autonomie alimentaire du bassin de vie dijonnais (100 communes autour de l'agglomération dijonnaise) d'ici à 2050.

Pour y parvenir, il faut d'abord cesser toute artificialisation des terres agricoles et créer une vaste ceinture maraîchère et agricole de 75 000 hectares. Il faut également végétariser le régime

alimentaire des habitant·e·s. En effet, une [étude de l'Agence de la transition écologique](#) sur l'empreinte "sol" de notre alimentation montre qu'avec le régime alimentaire actuel, il faut consacrer 4 280 m² de pleine terre pour nourrir un habitant ayant un régime alimentaire moyen et 1 200 m² pour un habitant au régime purement végétal. En effet, l'empreinte "sol" des protéines animales est 5 à 100 fois supérieure à celle des protéines végétales. Tant pour l'impact environnemental, que pour la santé globale, **l'enjeu est également la production en agriculture biologique.**

Pour parvenir à nourrir en très grande partie les 300 000 habitant·e·s du bassin de vie dijonnais avec des denrées produites sur le territoire, et en tenant compte du temps nécessaire au changement de comportement, nous prenons l'hypothèse d'une réduction à 2 500 m² par habitant de la surface nécessaire pour le nourrir chaque année.

Au regard de la crise agricole qui sévit actuellement et risque de toucher la population dans son besoin vital de manger 3 fois par jour, nos préoccupations vont aussi au **soutien à une agriculture à taille humaine, intensive en emplois locaux, respectueuse du vivant et des travailleur·euse·s.**

Faisant suite aux propositions de l'association L214, notre programme municipal comprendra les mesures suivantes :

- Objectif de **réduction de 50 % de la consommation de produits d'origine animale sur le territoire d'ici 2040**, en l'inscrivant dans le Pacte Local pour l'Autonomie Alimentaire, qui fera l'objet d'une convention citoyenne et sera voté en conseil municipal
- Instauration d'une option végétarienne quotidienne dans les cantines scolaires (ne comportant ni viande, ni poisson)
- Instauration de deux journées végétariennes hebdomadaires dans les cantines scolaires (ne comportant ni viande, ni poisson)
- Instauration d'une journée végétarienne hebdomadaire en restauration scolaire (à minima le plat principal ne comportant aucun produit d'origine animale)
- Démarche annuelle à destination des habitant·e·s pour encourager et accompagner le développement d'une alimentation plus végétale (**décidée collectivement dans le cadre du Pacte Local pour l'Autonomie Alimentaire**)
- **Buffets exclusivement végétariens pour les réceptions officielles** de la Ville pour le mandat 2026-2033
- Intégration d'un objectif d'exclusion des produits issus de l'élevage sans accès au plein air, à l'horizon 2030 dans le **nouveau Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables** (SPASER)
- Intégration d'un objectif d'exclusion des produits issus de la pisciculture intensive, à l'horizon 2030 dans le nouveau SPASER

Contact : contact@dijonavenir-bip.fr